



Premiers repères coûts de production des centres équestres

Résultats de 83 centres équestres

Avec un contexte économique de plus en plus tendu, dû à la diminution du pouvoir d'achat des ménages, à l'évolution de la fiscalité, à la réforme des rythmes scolaires (perte des cours le mercredi) ainsi qu'à une concurrence de plus en plus accrue (+11% de centres équestres entre 2011 et 2016 et -9% de licenciés), les exploitants ont tout intérêt à **évaluer leurs coûts de production pour fixer le « juste » prix de leurs prestations.**



➔ En effet, si l'exploitant souhaite vivre de son activité, il doit fixer un **prix d'heure d'équitation qui lui permette de se rémunérer.**

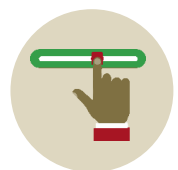
L'outil coût de production récemment développé dans le cadre du Réseau Equin permet de faire ce calcul et d'apprécier les critères de rentabilité de la structure.

Ce calcul du coût de production tient compte des charges opérationnelles, des charges de structure ainsi que des charges supplétives (destinées à rémunérer les facteurs de production : rémunération de l'exploitant, capitaux propres et terres en propriété).

Conventions retenues pour les taux de rémunération

- Travail de l'exploitant : 1 SMIC
- Terres en propriété : fermage moyen de la petite région agricole
- Capital : 1%

L'objectif de ce document, réalisé à partir de la synthèse de 83 coûts de production, est de donner des **premiers repères technico-économiques** sur le fonctionnement des **centres équestres**, à la fois aux conseillers mais aussi aux dirigeants de centres équestres qui souhaitent pouvoir **positionner** leur établissement par rapport à d'autres.



Une gestion optimisée du travail des animaux permettra aussi de réduire la taille de la cavalerie de club et de limiter les charges liées à leur entretien.

Côté produits, la qualité des prestations, des infrastructures, la bonne ambiance du club ainsi qu'une politique marketing efficace restent primordiales pour fidéliser et attirer de nouveaux clients.

La main-d'œuvre du centre équestre



	Moyenne	Médiane	Variabilité (Q1 à Q3)
Main-d'œuvre centre équestre	2,00	1,80	1,16 à 2,42
dont main-d'œuvre exploitant CE	0,79	0,80	0,58 à 0,94
dont main-d'œuvre salariée CE	0,99	0,70	0,01 à 1,38
Clients/UMO CEAr (exploitant et salariés)	95	84	95 à 158
Heures équidés/UMO CEAr (exploitant et salariés)	3881	3327	2 456 à 4 862

Mon exploitation

Les gérants de centres équestres travaillent rarement seuls sur leur structure. Ils ont souvent recours à des salariés pour les seconder sur la partie enseignement, accueil de la clientèle mais aussi sur les autres activités proposées par la structure (pension, élevage...etc.).

Près de 2 temps pleins sont consacrés spécifiquement à la partie centre équestre : les tâches réalisées correspondent aux soins des animaux, à la gestion des écuries, de la cavalerie, aux travaux administratifs et aux prestations proposées. Le personnel recruté, très souvent titulaire d'un BPJEPS ou en cours d'apprentissage vient renforcer le dirigeant sur la partie cours, gestion des écuries et cavalerie. La gestion globale de la structure, des animaux, du personnel et la partie administrative restent essentiellement à la charge du dirigeant.

La cavalerie du centre équestre



	Moyenne	Médiane	Variabilité (Q1 à Q3)
Équidés centre équestre (CE)	26	23	18 à 30
dont chevaux CE	8	7	5 à 11
dont poneys CE	17	15	11 à 21
Clients/équidé CE	6	5	4 à 7
% d'équidés inactifs (perso, retraite)	12%	9%	3 à 17%
Heures/équidé/an	245	216	153 à 317

Mon exploitation

Dans plus de 8 cas sur 10, les exploitants ont à la fois des chevaux et des poneys pour exercer leur activité, avec une diversité de taille pour les poneys (de A à D). Ainsi, ils captent plus de clientèle et plus longtemps. La difficulté est de trouver le bon dimensionnement de cette cavalerie pour que ces équidés soient utilisés régulièrement sur la semaine et l'année. La valeur médiane est de 216 heures effectuées/équidé/an mais le nombre d'heures de travail par équidé peut aller jusqu'à 400 heures/équidé/an.

Le niveau d'utilisation des équidés a un impact sur leur niveau de rentabilité. En fait, qu'ils travaillent ou non, les charges afférentes à leur entretien (alimentation, frais vétérinaires et de maréchaleries...) et de structure seront quand même à assumer par l'exploitant. D'ailleurs, la part des chevaux inactifs pèse lourd et pose le problème de la gestion des retraites de ces équidés de club.

La sélection de la cavalerie du club doit être bien réfléchie en fonction de la stratégie, du type de clientèle ciblé, des produits commercialisés et de la taille de la clientèle. Certains optent pour la diversité et la polyvalence de leurs équidés tandis que d'autres vont au contraire se spécialiser sur un type d'équidés, par exemple des petits poneys pour des enfants en bas âge.

Les charges opérationnelles, de structure et supplétives



	Moyenne	Médiane	Variabilité (Q1 à Q3)
Charges opérationnelles CE/équidé CE	804 €	756 €	de 538 à 964 €
Charges opérationnelles CE/UGB CE	1 561 €	1 644 €	de 1 123 à 2 054 €
Charges opérationnelles/PB	27%	25%	de 20 à 32%
Charges de structure et supplétives CE/équidé CE	1 592 €	1 275 €	de 852 € à 1 935 €
Charges de structure et supplétives CE/UGB CE	3 283 €	2 558 €	de 1 653 à 4 188
Charges de structure et supplétives/PB	48%	47%	de 37 % à 56%

Mon exploitation

Les charges sont de trois types : **les charges opérationnelles**, afférentes à l'activité et aux animaux (alimentation, frais vétérinaire, frais de maréchalerie, frais de valorisation...), **les charges de structure** ou plus précisément les charges fixes (salaires, frais de gestion, assurances, entretien du matériel, des bâtiments...) et **les charges supplétives**. Elles correspondent à la rémunération forfaitaire du travail de l'exploitant (à hauteur d'1 SMIC), des terres en propriété (valeur moyenne de la petite région agricole), et des capitaux propres (Taux de 1%).

Ce sont souvent les charges fixes qui pèsent le plus sur la structure en lien avec les charges salariales, le matériel et les infrastructures nécessaires à l'activité (manège, carrière, club house..).

Le niveau des charges opérationnelles va dépendre de la conduite des animaux (à l'extérieur ou en box) et du degré d'autonomie alimentaire. D'ailleurs, plus les charges liées à l'entretien des animaux sont élevées et plus il devient indispensable de réduire la part de chevaux inactifs.

Les produits du centre équestre et de l'exploitation



	Moyenne	Médiane	Variabilité (Q1 à Q3)
Produit CE/ équidé CE	3 323 €	2 817 €	2002 à 4462 €
Produit CE/ h	17,03 €	16,07 €	de 13,69 à 19,43€
Produit CE/ client	717 €	626 €	de 528 à 807 €
Produit équin/ équidé présent	3 192 €	2 905 €	2249 à 4167 €
Produit total/ UMO totales	51 434 €	46 778 €	36 580 € à 61 571 €

Mon exploitation

Le produit CE par client doit être analysé avec prudence car il peut intégrer des prestations de clientèle de passage et/ ou de groupe. Selon la diversité des prestations proposées le prix moyen calculé par l'outil peut être en décalage avec le prix de l'heure d'équitation classique, la plus fréquemment vendue en €HT.

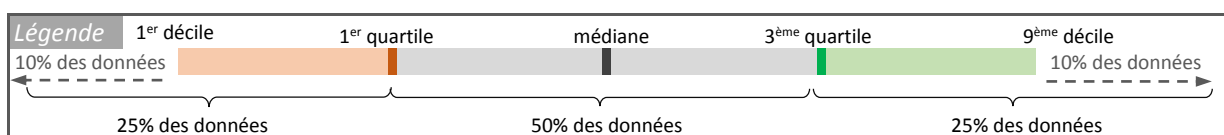
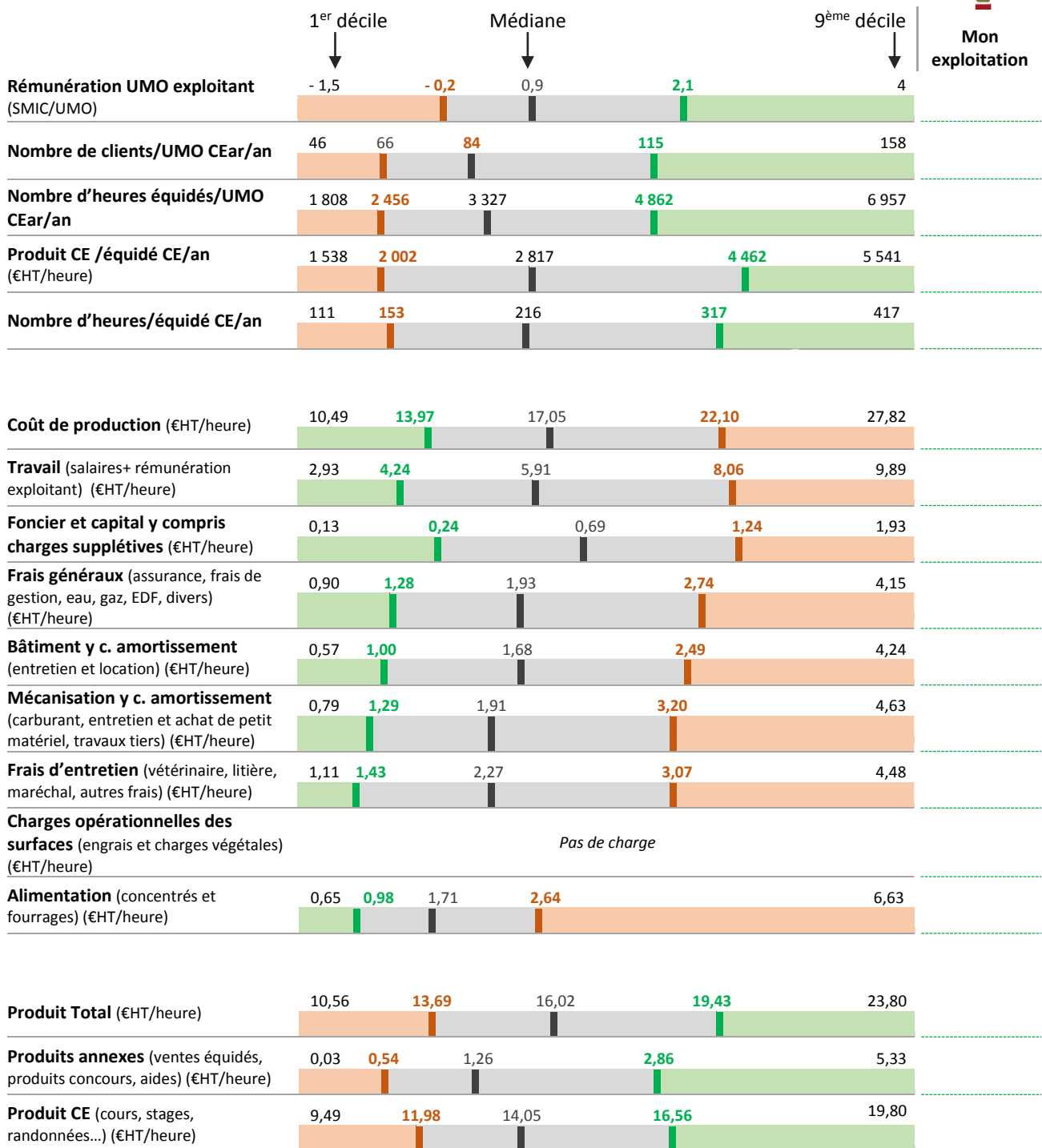
Les produits du centre équestre vont dépendre des activités proposées et du niveau de fréquentation de l'établissement. Si la plupart des établissements s'adresse à des particuliers, enfants et adolescents, ils sont plusieurs à développer des produits pour d'autres publics : des groupes scolaires, des centres de loisir, des comités d'entreprise, des institutions (Institut médico-éducatif par exemple)... ce qui leur permet de travailler un maximum sur la semaine. L'objectif étant de répartir le travail sur l'ensemble de la semaine et pas seulement les mercredis et samedis.

Outre l'enseignement, l'exploitant peut développer aussi d'autres activités telles que la pension ou l'élevage. Le produit centre équestre par client peut permettre d'évaluer le niveau de consommation du client et apprécier la marge de manœuvre supplémentaire.

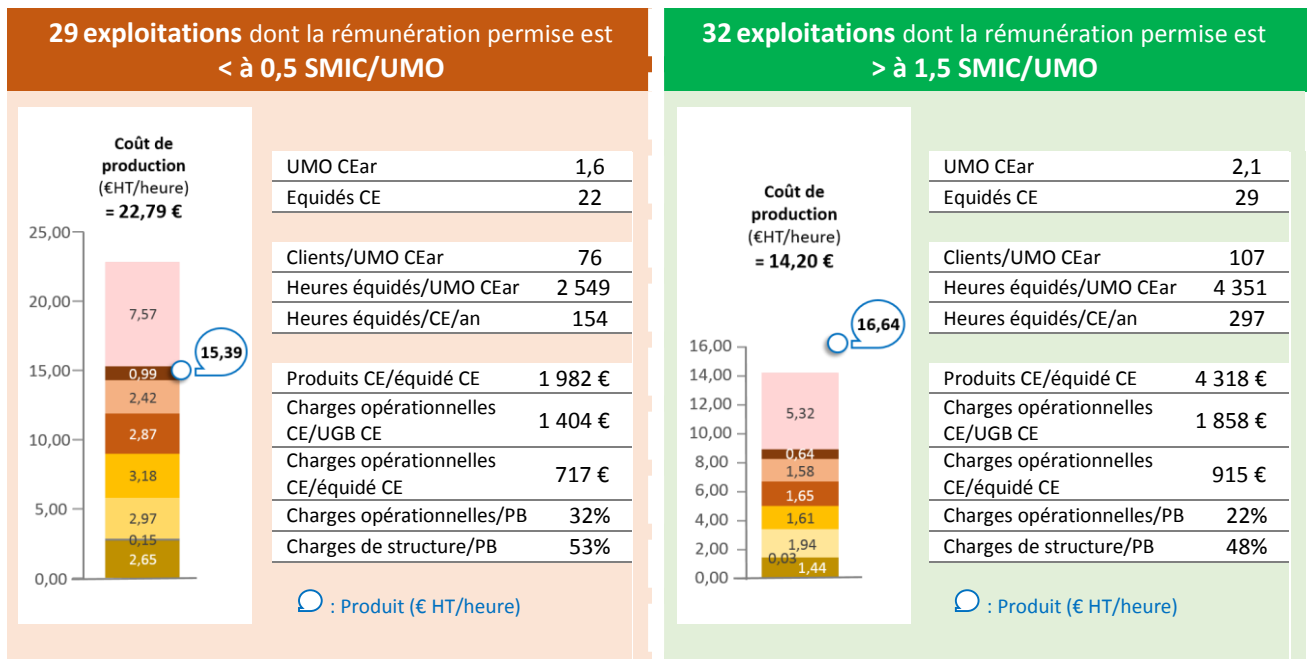
Analyse de la variabilité de chaque critère intervenant dans le calcul des 83 coûts de production*



Mon exploitation



*Il s'agit de l'analyse de la variabilité des 83 coûts de production sur un certain nombre d'indicateurs pris indépendamment les uns des autres. La lecture se fait par ligne.



Les structures qui permettent de mieux rémunérer les exploitants se distinguent par une cavalerie et une main-d'œuvre efficaces. La cavalerie est très rentable (produits CE/équidé CE) et les charges sont généralement mieux maîtrisées que dans les structures les moins performantes....

À RETENIR

La rentabilité de l'activité enseignement du centre équestre va dépendre de :

- **la bonne adéquation de l'activité et des moyens de production** (cavalerie, main-d'œuvre et infrastructures),
- **la qualité des prestations** (adéquation du produit à la demande, infrastructures et accueil de qualité). Le degré de satisfaction de la clientèle doit être pris en compte pour favoriser leur fidélité et attirer de nouveaux clients grâce notamment au bouche à oreilles,
- **la maîtrise des charges à la fois opérationnelles et de structure.** Une approche globale du fonctionnement de la structure et de ses coûts de production doit permettre d'identifier des leviers d'économies de charges.

Le calcul du coût de production est un outil intéressant pour aider à mieux comprendre le fonctionnement de la structure et son niveau de rentabilité mais pas suffisant, car il sera nécessaire de bien contextualiser les résultats de l'entreprise en tenant compte de son environnement.

Lexique :

UMO : unité de main-d'œuvre qui correspond à 1 temps plein

UMO totales : il s'agit de toutes les personnes qui travaillent sur l'établissement, c'est-à-dire la main-d'œuvre exploitant, salariée et familiale.

UMO CE : il s'agit de la main d'œuvre consacrée uniquement au centre équestre hors activité de pension pour la gestion des écuries, de la cavalerie, les cours et le travail administratif.

UMO CEar : nombre de temps pleins à rémunérer consacrés uniquement à l'activité centre équestre (exploitants et salariés). Très souvent les exploitants sont aidés par de la main-d'œuvre familiale ou autre qui n'est pas prise en compte ici.

Equins présents : il s'agit de tous les chevaux et poneys présents sur la structure, pas seulement ceux du club mais aussi des chevaux pris en pension et des chevaux personnels.

Équidés inactifs : il s'agit des équidés présents sur la structure qui ne sont ni des équidés pris en pension ni des équidés utilisés pour la partie enseignement. Très souvent, il s'agit de chevaux à la retraite ou de quelques animaux personnels.

Équidés CE : ensemble des chevaux et des poneys en propriété ou au pair utilisés pour l'activité d'enseignement.

UGB : Unité Gros Bétail, 1 cheval de selle équivaut à 0,65 UGB, 1 poney AB à 0,30 UGB et 1 poney CD à 0,5 UGB.

Heures /équidé CE : il s'agit du nombre moyen d'heures de travail effectuées par les équidés du centre équestre par an.

Heures équidés/UMO CE : il s'agit des heures effectuées par les équidés ramenées à la main-d'œuvre à rémunérer consacrée au centre équestre (exploitant et salariés).

Clients : il s'agit de tous les clients qui viennent monter régulièrement sur la structure qu'ils soient licenciés ou non de la Fédération Française d'Équitation.

PB : produit brut total.

Produit équin : il s'agit de tous les produits du centre équestre y compris ceux liés à la pension.

Produit CE : il s'agit des produits du centre équestre hors activité de pension y compris les produits annexes : cours, stages, randonnées, accueil de groupes, coaching concours et produits annexes.

Produits annexes : il s'agit des ventes d'équidés du club, des aides, produits de concours...

Charges opérationnelles : il s'agit de toutes les charges afférentes à l'activité frais d'alimentation, frais vétérinaire, frais d'élevage, de maréchalerie, carburant.

Charges de structure : il s'agit des charges fixes, frais de gestion, salaires, assurance, entretien et achats de petits matériels, entretien et amortissement des bâtiments, eau, électricité...

Charges supplétives : ce sont des charges correspondantes aux facteurs de production c'est-à-dire :

- la rémunération de l'exploitant à hauteur d'1 SMIC,
- la rémunération des terres en propriété (valeur moyenne du fermage de la petite région agricole),
- la rémunération des capitaux propres (taux de 1%), il s'agit de l'argent qui a été injecté dans l'entreprise.

Coût de production médian : il s'agit de la valeur centrale des coûts de production des 83 exploitations. 50% des exploitants sont au-dessus de cette valeur et 50% au-dessous.

Ce travail a été réalisé par le Réseau Equin National*

* Le Réseau Equin est un dispositif de 128 fermes pilotes suivies par 16 conseillers de Chambres d'Agriculture et de Conseils des chevaux pour produire de la référence pour le conseil et la prospective.

Composé de 16 ingénieurs régionaux :

BIZOUERNE Valérie Chambre d'Agriculture de Saône et Loire
Tél. : 03 85 29 55 83 - vbizouerne@sl.chambagri.fr

BUSNEL Frédéric Chambres d'Agriculture de Normandie
Tél. : 02 33 81 77 94 - frederic.busnel@normandie.chambagri.fr

DEMINGUET Stéphane Conseil des Chevaux de Normandie
Tél. : 02 31 27 10 10 - stephane.deminguet@chevaux-normandie.com

DAMIENS Jérôme Filière Cheval Provence-Alpes-Côte d'Azur
Tél. : 04 92 97 46 83 - contact@filierechevalpaca.com

FOISONNATHALIE Chambre d'Agriculture du Cher
Tél. : 02 48 23 04 00 - n.foisnon@cher.chambagri.fr

RIVIERE FRUSTIN Emilie Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est
Tél. : 03 83 96 85 07 - emilie.riviere@grandest.chambagri.fr

JACON Maryline Chambre d'Agriculture de l'Ain
Tél. : 04.74.45.80.07 - maryline.jacon@ain.chambagri.fr

MATHIEU Guillaume Chambre d'Agriculture de Corrèze
Tél. : 05 55 21 55 63 - g.mathieu@correze.chambagri.fr

MIGNE Stéphane Chambre d'Agriculture de la Vendée
Tél. : 02 51 36 82 77 - stephane.migne@vendee.chambagri.fr

PAGES Lucien Chambre Régionale d'Agriculture Occitanie
Tél. : 06 08 33 92 35 - lucien.pages@lrmp.chambagri.fr

Veysset Anne-Laure Chambre d'Agriculture de la Charente
Tél. : 05 45 24 49 36 - anne-laure.veysset@charente.chambagri.fr

GIMENEZ RAGOT Nathalie Chambre d'Agriculture du Lot
Tél. : 05 65 23 22 05 - n.ragot@lot.chambagri.fr

SALOMON Alice Chambre d'Agriculture du Lot
Tél. : 06 87 91 39 84 - a.salomon@lot.chambagri.fr

REMY Dominique Chambre d'Agriculture de l'Oise
Tél. : 03 44 11 44 64 - dominique.remy@agri60.fr

STYZA Marie-Lucie Chambre d'Agriculture Nord-Pas-de-Calais
Tél. : 03 20 88 67 15 - marie-lucie.styza@agriculture-npdc

TOURRET Catherine Chambre d'Agriculture de l'Allier
Tél. : 04 70 48 42 42 - ctourret@allier.chambagri.fr

Et de 2 ingénieurs de l'Institut de l'Élevage :

BOYER Sophie
Tél. : 05 55 73 83 51 - sophie.boyer@idele.fr

PALAZON Roger
Tél. : 04 72 72 49 71 - roger.palazon@idele.fr



Pour en savoir plus

Vous pouvez consulter :

- **Le document** : « Pour situer la performance économique de votre centre équestre et progresser : calculez votre coût de production » Disponible sur www.idele.fr (Onglet Filière/rubrique Equidés)
- **Les vidéos d'Equivod du 29 mars 2016**
 - « Connaître mon coût de production pour progresser »
<https://www.youtube.com/watch?v=DrizEVBKhW> (Les écuries de Cavalcade)
 - <https://www.youtube.com/watch?v=3jxI02FLnIY> (L'Eperon des Crêtes)



RÉFÉRENCES - Réseau Économique de la Filière Équine

Document édité par l'Institut de l'Élevage - Février 2018
Référence Idele : 00 18 602 003 ISBN : 978-2-36343-931-4
Réalisation : Katia Brulat (Institut de l'Élevage)
Crédit photos : Valérie Bizouerne (CA Saône-et-Loire)

Retrouvez-nous !

